

RELIER. REVUE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES RELIGIEUSES

GUIDE DE PRÉSENTATION DES ARTICLES

Fondée en 1993, *RELIER. Revue interdisciplinaire d'études religieuses* (anciennement *Théologiques*) est une revue savante numérique en accès libre, animée par une équipe interdisciplinaire et publiée par l'Institut d'études religieuses de l'Université de Montréal. À sa fondation, la revue abordait des questions théologiques en dialogue avec les sciences humaines. Au fil du temps, la perspective s'est diversifiée. Bien qu'elle publie des dossiers thématiques gravitant avant tout autour des trois axes de recherche que sont les sciences des religions, la spiritualité et la théologie, cette revue d'études religieuses s'ouvre aussi à une diversité de disciplines, d'épistémologies, de philosophies et de méthodes. Le thème de chaque numéro est traité par des autrices et des auteurs d'horizons différents, réfléchissant autour d'une problématique commune. Le champ d'intérêt de la revue s'étend de l'Antiquité à l'époque contemporaine. La revue privilégie les articles en français.

A. RÉCEPTION ET ÉVALUATION DES ARTICLES

1. La revue publie des articles scientifiques originaux et inédits, n'ayant pas fait l'objet d'autres publications, autour d'une thématique unifiée (6 à 10 articles). La plupart des numéros comprennent de 1 à 4 article(s) hors thème. La thématique unifiée tout comme les articles hors thème doivent être en lien avec la question religieuse.
2. Généralement, les articles thématiques sont sollicités auprès de spécialistes en leur domaine. Cependant, les thèmes étant connus d'avance, il est possible pour un.e chercheur.e de soumettre un article inédit correspondant au thème, ou encore un article scientifique publié hors thème.
3. Tous les articles, y compris ceux qui sont sollicités, sont évalués par un minimum de deux évaluateur.rice.s extérieur.e.s au comité de rédaction — l'anonymat de l'auteur.e et des évaluateur.rice.s étant sauvegardé. Les commentaires sont transmis à l'auteur.e. La décision finale de publier revient à la direction, sur la recommandation des deux évaluateur.rice.s (acceptation, demande de corrections ou refus).
4. Les auteur.e.s dont l'article est publié cèdent à la revue leurs droits, en signant le formulaire « Cession de droits d'auteur » qui leur est envoyé.
5. Les auteur.e.s recevront une confirmation suite à la mise en ligne de leur article, qui sera alors disponible en téléchargement PDF.

B. LES TEXTES

1. Les auteur.e.s rédigeront leur manuscrit (max. **50 000 caractères, incluant les espaces, les notes et la liste des références**) dans un document de traitement de texte (Word de préférence) de format **lettre** (8,5 x 11 po), à double interligne. L'utilisation d'une même police de caractères (*font*) est recommandée pour l'ensemble du manuscrit. La police suggérée est Times New Roman 12.
2. Inclure aussi :
 - a) Sous le titre, précédant le texte :

- 1) deux résumés (abstracts) de **150 mots au plus chacun**, un en français et un en anglais, suivis d'une liste de **mots-clés** (dans les deux langues)
 - 2) une courte **note biographique** de 100 à 150 mots
 - b) **Bibliographie** : on fera suivre le texte de l'article de : 1) une liste bibliographique et alphabétique des **références utilisées dans le texte** (et non une bibliographie complète)
3. Les auteur.e.s doivent obligatoirement fournir **deux** copies de leur texte en format Word, en un seul courriel à l'adresse suivante : revuerelier@umontreal.ca.
- a) Le premier document devra impérativement inclure en première page :
 - 1) le titre
 - 2) le nom, l'adresse, le numéro de téléphone de l'auteur ;
 - 3) une courte présentation d'auteur incluant son rattachement institutionnel ou professionnel exact, ses recherches actuelles et une publication majeure récente ;
 - 4) le nom et les coordonnées (courriel) de trois spécialistes (*n'ayant pas de lien de collaboration récent avec l'auteur.e*) susceptibles de lire et d'évaluer le texte soumis.
 - b) Le deuxième document correspond à une version anonymisée de l'article :
 - 1) Qui exclut les identifiants de première page des points 3 a) précédents.
 - 2) Qui ne comporte aucune auto-référence identifiant l'auteur.e de l'article. [Voir comment masquer vos données personnelles](#). L'article devrait être rédigé de telle sorte à ne point évoquer qui en serait l'auteur.e.
 - 3) N'oubliez pas l'anonymisation des métadonnées ! [Voir instructions](#).
4. Dans le cas de soumission de numéros spéciaux, les textes du numéro doivent être accompagnés d'un liminaire rédigé par le.s responsable.s du numéro. Le liminaire est un texte introductif qui définit la thématique du numéro et l'insère dans un champ d'étude existant tout en discutant comment il enrichit et approfondit les connaissances de ce champ. Le liminaire présente également les textes qui composent le numéro. La longueur du liminaire est de 30000 caractères espaces compris et incluant les références.

C. Les notes de bas de page ou de fin de texte

1. Les notes de page ou de fin de texte sont strictement réservées à des remarques *ad hoc* et sont numérotées de façon continue.
2. L'appel de notes, mis en exposant, se place avant la ponctuation finale de la phrase ou avant la fermeture des guillemets, s'il s'agit d'une citation :

exemple³. exemple³ ; exemple³/ « exemple³ », etc.

D. Les citations

1. On veillera à l'exactitude de la retranscription des citations, en reproduisant les alinéas, les caractères gras ou italiques et les soulignements originaux.
2. Si le texte cité comporte une faute, indiquez-la en insérant le mot latin « sic », en italique et entre crochets : [*sic*].

3. La suppression d'un ou de plusieurs mots à l'intérieur d'une citation doit être signalée par les points de suspension entre crochets : [...]. Dans le cas où la citation commence au milieu d'une phrase, l'on doit aussi utiliser les points de suspension entre crochets et ne pas donner la majuscule au premier mot de la citation.
4. Les citations dans une *autre langue que le français ou l'anglais* seront accompagnées d'une traduction en note. Si le passage cité est traduit par l'auteur du manuscrit, précisez-le à la fin de la citation : « (Auteur date, page, nous traduisons) ».
5. Toute mise en relief d'un mot ou d'un passage de la citation doit être signalée à la fin de la citation : « (Auteur date, page, nous soulignons) ».
6. Dans le cas d'une citation de moins de trois lignes, insérez-la dans le corps du texte, entre guillemets français. Si la citation fait plus de trois lignes, disposez-la en retrait hors du corps du texte, sans guillemets.

E. Les références bibliographiques

1. Le journal suit une version francisée du style APA 7e édition pour les citations et les bibliographies.
2. Les références bibliographiques sont indiquées **dans le texte selon le système « (Auteur date, page) »**, puis placées dans une section « Bibliographie » à la fin de l'article. Les exemples suivants vous présentent différentes situations :
(Bottero 1973), (Duquoc 1986, 210), (Gourgues et Laberge 1995) ; plus de deux auteurs ou auteures : (Roy *et al.* 1998) ; plusieurs références (Fitzmyer 1988 ; 1993, 234 ; Bottero 1973 ; voir Mainville 1999) ; plusieurs références d'un même auteur et dans la même année : (Fitzmyer 1988a ; 1988b, 612-614) ; si on mentionne un auteur ou une auteure dans le texte, la référence entre parenthèses qui suit indique seulement l'année et la ou les page(s), par exemple Duhaime (1995) ou Mainville (1999, 180-182).
3. La bibliographie des ouvrages cités (uniquement) est placée en finale, dans la section « Bibliographie », selon les cas de figures suivants :

Duhaime, J. (1995). Les études qumraniennes de 1976 à 1992. Dans M. GOURGUES et L. LABERGE (dir.), « *De bien des manières* » : *La recherche biblique aux abords du XXI^e siècle* (pp. 181-226). Cerf (Lectio Divina 163).

Duquoc, C. (1986). Une histoire unique, *Recherches de Sciences Religieuses*, 74, 209.

Fitzmyer, J.A. (1988a). The Aramaic Background of Philippians 2:6-11, *Catholic Biblical Quarterly*, 50, 470-483.

——— (1988b). The Qumran Scrolls and the New Testament after Forty Years, *Revue de Qumrân*, 13, 609-620.

——— (1993). *Romans : A New Translation with Introduction and Commentary*. Doubleday (Anchor Bible 33).

Gadamer, H.-G. (1996) *Vérité et méthode : Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique* (trad. par P. Fruchon, J. Grondin et G. Merlio). Seuil (L'Ordre philosophique). (Ouvrage original publié en 1960).

Gourgues, M. et L. Laberge, dir. (1995). « *De bien des manières* ». *La recherche biblique aux abords du XXI^e siècle*. Cerf (Lectio Divina 163).

Hardacre, H. (2022). We are warriors for the movement: Misogi training in the Imperial Rule Assistance League. *Japanese Journal of Religious Studies*, 48(2), 225–243. <https://doi.org/10.18874/jjrs.48.2.2021.225-243>

Lyons, A. J. (2021). *Karma and Punishment: Prison Chaplaincy in Japan*. Harvard University Asia Center.

Mainville, O. (1999). *Un plaidoyer en faveur de l'unité : La Lettre aux Romains*. Médiaspaul (Sciences bibliques 6).

Russell, B. (1998). *The Problems of Philosophy* (2ème éd.). Oxford University Press. (Ouvrage original publié 1912).

4. Voici quelques directives particulières pour la bibliographie :

a) Les auteurs sont présentés par ordre alphabétique. Si un auteur a plusieurs titres cités, ils seront présentés par **ordre chronologique** de publication. Si un même auteur a publié plusieurs titres la même année, ils seront présentés par ordre alphabétique.

b) Les noms de famille doivent être écrits en PETITES MAJUSCULES, mais la première lettre demeure en majuscule standard.

c) Dans le cas de réimpressions, la date de la première impression est placée entre parenthèses après les informations relatives à l'éditeur.

~~d) Les rééditions sont signalées par des exposants : (1999²) [1995², 1990].~~

~~e) L'édition utilisée dans la traduction est indiquée entre crochets : (2000) [allemand 1975].~~

f) Les titres de revues sont indiqués au long.

~~g) Indiquer le ou les traducteurs après le titre, et séparé de lui par une barre oblique, et avant la ville d'édition : « Vérité et méthode / trad. par P. Fruchon, J. Grondin et G. Merlio ».~~

h) Le nom de collection est inscrit entre parenthèses après la maison d'édition, sans abrégé ni « coll. » et suivi du numéro, s'il y a lieu.

~~i) Utilisez toujours la virgule pour séparer les informations bibliographiques les unes des autres ; l'usage du point est strictement réservé (1) pour séparer le sous-titre d'un ouvrage de son titre et (2) pour marquer la fin de la référence bibliographique.~~

~~Utilisez les deux points (:) pour séparer le sous-titre d'une œuvre de son titre. Ne mettez pas les titres d'articles entre guillemets (« titre »).~~

j) En anglais, les substantifs, verbes et adjectifs prennent la majuscule dans les titres.

~~k) Dans la 7e édition du manuel de l'APA, pour les références de livres et de chapitres de livres, la localisation de l'éditeur (ville et état) n'est plus requise. (<https://apastyle.apa.org/blog/publisher-locations-in-book-references>)~~

~~l) Dans la mesure du possible, les DOI des articles et des chapitres de livres disponibles en ligne sont demandés. Un DOI (Digital Object Identifier) est un numéro unique normalisé attribué à de nombreux articles, documents et livres (mais pas à tous) par certains éditeurs, afin d'identifier une publication particulière. Pour~~

trouver le numéro DOI d'un article, regardez sur la première page et dans l'en-tête ou le pied de page.

F. Les figures et caractères spéciaux

1. On peut inclure les figures (graphiques, tableaux, diagrammes, illustrations, photos, dessins, etc.) dans le corps du texte, mais il est recommandé de les regrouper aussi dans un fichier séparé, en format TIFF ou EPS, après avoir pris soin de les numéroter, de situer clairement leur emplacement dans le texte et de leur associer un bas de vignette qui contienne toutes les informations pertinentes.
2. Il est de la responsabilité de l'auteur de s'assurer la légalité de la reproduction des figures et d'en fournir une preuve auprès de la direction de la revue. Le cas échéant, l'auteur devra acquitter lui-même les droits nécessaires à la reproduction des figures, auprès des ayants-droits (musée, revue, maison d'édition, héritiers, etc.).
3. Les caractères hébreux seront translittérés.

G. Consignes générales

1. Simplifiez au maximum la présentation : des spécialistes se chargeront de la mise en pages. Évitez ainsi : en-tête, pied de page, lettrine, tabulations, etc.
2. Bloquez la fonction de division des mots pour éviter les traits d'union en fin de ligne.
3. Mettez les accents et autres signes requis sur les majuscules : À, Écouter, Ça, etc.
4. N'utilisez jamais la fonction « Caps Lock ».
5. N'employez ni les caractères gras ni le soulignement pour mettre en relief l'importance d'un mot ou d'une idée ; utilisez seulement l'italique à cet effet. La composition en caractères gras est réservée aux titres et sous-titres.
6. N'utilisez pas les italiques pour signaler une citation.
7. Les textes en écriture non romaine (grec, hébreu, arabe, etc.) s'en tiendront aux conventions de transcription établies pour chacune.
8. Les titres de sections seront tapés en caractères gras et numérotés (1., 2., 3., etc.) et les sous-titres en italiques et numérotés (1.1, 1.2, 1.3, etc.), avec au maximum trois niveaux de titres :

1. Titre

1.1. Sous-titre

1.1.1. Première section

Le manquement à l'une ou plusieurs des exigences ci-dessus peut entraîner le retour immédiat du texte à son auteur.

Merci de faire parvenir les deux documents requis pour la soumission de votre article, en fichier Word et en un seul courriel, à l'adresse suivante :

revuerelier@umontreal.ca